



HIGH AMBITION COALITION TO END PLASTIC POLLUTION

NOTA CONCEPT

La pollution plastique constitue une crise planétaire ayant des répercussions sur les écosystèmes, la biodiversité, le climat et la santé humaine. En l'absence de nouvelles mesures de contrôle efficaces, la production de plastique devrait doubler en 20 ans et les déchets plastiques déversés dans l'océan devraient tripler d'ici 2040. Il s'agit d'une charge inacceptable pour les générations futures. Nous exhortons les pays à s'unir pour s'attaquer aux sources de la pollution plastique et sauvegarder notre planète.

Un groupe de pays partageant les mêmes idées a pris l'initiative de former une coalition de pays ambitieux suite à l'adoption de la résolution 5/14 Mettre fin à la pollution plastique : vers un instrument international juridiquement contraignant.

La coalition de Haute Ambition pour mettre fin à la pollution plastique s'est engagée à développer un instrument international ambitieux et juridiquement contraignant basé sur une approche globale et circulaire qui garantit une action urgente et des interventions efficaces tout au long du cycle de vie des plastiques.

Notre ambition commune est de **mettre fin à la pollution plastique d'ici 2040**. Au début des négociations du traité sur les plastiques, nous avons défini trois objectifs stratégiques et sept résultats clés pour réussir à cet égard.

Objectifs stratégiques globaux

1. Limiter la consommation et la production de plastique à des niveaux durables.

La consommation et la production de plastique ont atteint des niveaux insoutenables. La consommation de plastique a quadruplé au cours des 30 dernières années. La production mondiale de plastique a doublé entre 2000 et 2019 pour atteindre 460 millions de tonnes. Une grande partie de cette croissance est due à l'augmentation massive de la production de plastiques à usage unique pour les emballages et les biens de consommation, qui représente la moitié de la production de déchets plastiques¹. Les projections actuelles prévoient que la production de plastique doublera au cours des 20 prochaines années. Le monde ne sera pas en mesure de gérer le volume des déchets plastiques et d'éviter les fuites. Le traité sur la pollution plastique devrait inclure des mesures de contrôle qui minimiseront la demande de plastiques et augmenteront l'offre de plastiques recyclés pour être utilisés dans de nouveaux produits en plastique.

¹ OECD (2022): Global Plastics Outlook

2. Permettre une économie circulaire pour les plastiques qui protège l'environnement et la santé humaine.

Les plastiques sont souvent conçus de manière à devenir des déchets, et une trop grande quantité de plastiques a des effets néfastes sur l'environnement et constitue un risque pour la santé humaine tout au long du cycle de vie. Les produits en plastique doivent être plus durables. Cela implique de s'attaquer aux problèmes liés aux produits chimiques dangereux qui sont à la fois ajoutés intentionnellement pour conférer aux matières plastiques des propriétés spécifiques, mais aussi inhérents à certains matériaux, et vecteurs d'autres substances. Ces produits chimiques dangereux peuvent entraver la réutilisation et le recyclage des matières plastiques. Le traité sur la pollution plastique doit généralement garantir des critères et des normes de conception des matières plastiques afin d'en assurer la durabilité, la recyclabilité et la sécurité, permettant ainsi une économie circulaire pour les matières plastiques qui protège l'environnement et la santé humaine. Il doit également garantir la transparence et la disponibilité des informations sur ces aspects de durabilité tout au long de la chaîne de valeur des plastiques.

3. Lograr una gestión y un reciclaje de los residuos de plástico respetuosos con el medio ambiente.

Environ 9,2 milliards de tonnes de déchets plastiques ont été générés, dont moins de 10 % ont été recyclés, 14 % ont été incinérés et 76 % ont été mis en décharge ou rejetés dans l'environnement depuis 1950². Le développement des capacités de gestion des déchets nécessaires est plus rapide que la consommation de déchets plastiques. Les projections actuelles stipulent que les déchets plastiques qui s'écoulent dans l'océan tripleront d'ici 2040. Le traité sur la pollution plastique doit établir des dispositions visant à réduire les déchets plastiques et à assurer une collecte, un tri et une préparation écologiquement rationnels en vue de la réutilisation et du recyclage des déchets plastiques, afin de réintégrer les plastiques recyclés dans l'économie et d'éviter les fuites dans l'environnement.

Principaux éléments à fournir pour réussir.

1. Éliminer les plastiques problématiques, notamment par des interdictions et des restrictions.
2. Développer des critères et des normes de durabilité globale pour les plastiques
3. Fixer des niveaux de référence et des objectifs mondiaux de durabilité tout au long du cycle de vie des matières plastiques.
4. Garantir la transparence de la chaîne de valeur des plastiques, y compris en ce qui concerne les matériaux et la composition chimique.
5. Établir des mécanismes pour renforcer les engagements, les objectifs et les contrôles au fil du temps.
6. Mettre en œuvre un suivi et des rapports à chaque étape du cycle de vie des plastiques.
7. Faciliter une assistance technique et financière efficace, des évaluations scientifiques et socio-économiques.

La coalition de Haute Ambition pour mettre fin à la pollution plastique publiera des déclarations et organisera des événements pour sensibiliser et identifier les priorités pour les sessions de négociation du comité intergouvernemental de négociation (INC). La coalition entreprendra également un travail intersessionnel sur les éléments et les questions essentiels pour informer les négociations.

² UNEP (2021): Drowning in plastics – Marine litter and plastic waste vital graphs; UNEP (2021): From pollution to solution: A global assessment of marine litter and plastics pollution.